



Fédération des Jeux de Paume Wallonie - Bruxelles.

F.J.P.W.B.

Communication du 1 février 2021

Suite à la parution de protocole des activités physiques et sportives débutant le 1 février 2021, la FJPWB vous fait part que :

- Toutes les précisions sont à vérifier et contrôler sur le protocole paru sur le site www.fjpw.be
- Durant la pratique du sport, le port du masque n'est pas obligatoire, le moniteur doit, lui, toujours porter le masque ;
- Toutes les règles d'hygiène doivent être respectées : désinfection du matériel avant – après, utilisation de gel hydroalcoolique pour les mains, etc.;
- Les vestiaires et cafétérias sont fermés ; les toilettes et défibrillateurs sont accessibles ;
- De 0 à 12 ans, la pratique du One wall ou d'autres activités ballantes est autorisée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, par groupe de maximum 10 jeunes + 1 moniteur ; Le nombre est porté à 25 pour les stages de carnaval ; Pas de compétition ;
- De 13 à 18 ans, la pratique de la balle pelote, sous forme d'entraînement, est autorisée à l'extérieur par groupe de maximum 10 jeunes + 1 moniteur ; Le nombre est porté à 25 pour les stages de carnaval ; Pas de compétition ;
- Pour les 19 ans et plus, la pratique de la balle pelote est autorisée à l'extérieur par groupe (toujours composé de la même façon) de maximum 4 personnes, sous forme d'exercice sans moniteur. Il peut y avoir plusieurs groupes de 4 sur le terrain mais il ne peut pas y avoir d'interaction entre groupes différents ni de composition ni d'âge, il y a donc aussi interdiction de lutte amicale ;
- Il faut toujours pouvoir déterminer les noms et contacts des personnes qui ont composé un groupe en cas de suivi de positivité ; Les cercles doivent avoir un responsable relais Covid ;

La fédération compte une nouvelle fois sur le sens des responsabilités des acteurs du sport et d'une gestion de terrain basée sur le bon sens citoyen afin de préserver l'ensemble des efforts, des sacrifices consentis et du travail fourni par l'ensemble de la population depuis de nombreux mois.

Le respect de ces règles par tous sera certainement un adjuvant pour les prochaines échéances de reprises.

Le Président,

L. BAUTERS

Le secrétaire du Comité sportif

T. PADUART

Le secrétaire

O.CARLY